

Règlement Compétition Escalade FFSU

12 Janvier 2023

1. L'accès à cette compétition est ouvert à tous les étudiants licenciés FFSU de Normandie à partir de 17h selon vos emplois du temps. (On peut se présenter jusqu'à 19h30)
2. Cette compétition est organisée sous forme d'OPEN. Les grimpeurs ont 2h pour parcourir l'ensemble des 6 voies proposées de niveaux progressifs du 4c au 7a dans l'ordre de leur choix, en respectant l'ordre d'arrivée des concurrents sur chaque secteur.
3. L'ouverture des voies d'escalade sera donnée à partir de 17h
4. La fermeture des voies d'escalade sera donnée à 21h30 et annoncée par le responsable de la compétition.
5. Le jugement des voies se fait entre les grimpeurs (par exemple le suivant juge le précédent), sauf pour les voies 5 et 6 où un juge sera sur place. Un plan de voie sera à disposition pour réaliser le jugement de la prestation.
6. Chaque grimpeur a 1 essai par voie. Pas de limite de temps.
7. Chaque voie vaut 100 points. Un tableau de points sera aux pieds de chaque voie pour valider la dernière prise « Contrôlée » ou « Utilisée »
8. Le cumul des hauteurs atteintes d'un concurrent dans ses prestations donnera le classement directement. (Pas de finale)